

— Direction de l'offre de Soins et de l'Autonomie
Pôle Autonomie et santé mentale
Département Grand âge et autonomie

Dossier de demandes de crédits

pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie en EHPAD

DEPARTEMENT DE : Deux-Sèvres (79)

1. Présentation l'établissement

1-1. Identification de l'EHPAD souhaitant porter le projet :

Nom : GCSMS PAYS MELLOIS - SUD DEUX SEVRES

N° FINESS géographique : 79 001 85 01

Adresse : 1 RUE DU STADE

Code postal : 79190 Commune : LIMALONGES

Téléphone : 05.49.07.47.10..... Télécopie :

Courriel : secretariatgcsmsmellois@gmail.com

Identification du représentant légal :

Nom : Mme SAVARIAU..... Prénom : Maryse.....

Fonction : Administrateur du GCSMS.....

Téléphone : 05.49.87.02.91..... Courriel : direction@ehpadlescapucines.fr

Identification de la personne chargée du présent dossier :

Nom : FOCHEUX Prénom : Margaux.....

Fonction : Directrice EHPAD Celles sur Belle

Téléphone : 05.49.79.80.39..... Courriel : direction@ehpadchanterelles.fr

Identification des EHPAD partenaires - 1

Nom : CCAS EHPAD LES CHANTERELLES

N° FINESS géographique : 790008213.....

Adresse : 7 RUE DU TREUIL

Code postal : 79370 Commune : CELLES SUR BELLE

Téléphone : 05.49.79.80.39..... Télécopie : 05. 49.32.96.75

Courriel : direction@ehpadchanterelles.fr.....

Etablissement dirigé par :

Nom : FOCHEUX Prénom : Margaux.....

Fonction : Directrice

Téléphone : 05.49.79.80.39..... Courriel : direction@ehpadchanterelles.fr

Identification des EHPAD partenaires - 2

Nom : EHPAD LES TROIS CIGOGNES

N° FINESS géographique : 790000426

Adresse : 32, Rue Louis Blériot

Code postal : 79170 Commune : Brioux sur Boutonne

Téléphone : 05.49.07.50.99..... Courriel : direction@ehpad3cbrioux.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : POINT Prénom : Patricia.....

Identification des EHPAD partenaires - 3

Nom :EHPAD LES QUATRE SAISONS

N° FINESS géographique : 790000293

Adresse : 29, Rue Doct Lafitte

Code postal : 79110 Commune : Chef Boutonne

Téléphone : Chef Boutonne..... Courriel : dir-etablisements@ciasdumellois.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : PAISANT Prénom : Pascale.....

Identification des EHPAD partenaires - 4

Nom :EHPAD LES RIVES DE SEVRES

N° FINESS géographique : 790006852

Adresse : Rue des Fauvettes

Code postal : 79260 Commune : La Crèche

Téléphone : 05 49 25 08 40..... Courriel : f.marsteau@cias-hvs.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : MARSTEAU Prénom : Florence.....

Identification des EHPAD partenaires - 5

Nom : EHPAD FONDATION BROTHIER

N° FINESS géographique : 790000327

Adresse : 1, Rue du Stade

Code postal : 79190 Commune : Limalonges

Téléphone : 05.49.07.63.10..... Courriel : direction@fondationbrothier.fr.....

Etablissement dirigé par :

Nom : SAVARIAU..... Prénom : MARYSE

Identification des EHPAD partenaires - 6

Nom :EHPAD LES CAPUCINES

N° FINESS géographique : 860780501

Adresse : 16, avenue Jean Jaurès

Code postal : 86400 Commune : CIVRAY

Téléphone : 05.49.87.02.91..... Courriel : direction@ehpadlescapucines.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : SAVARIAU..... Prénom : MARYSE

Identification des EHPAD partenaires - 7

Nom :EHPAD LES BABELOTTES

N° FINESS géographique : 790015796

Adresse : 43 RUE DES BABELOTTES

Code postal : 79370 Commune : MOUGON

Téléphone : 05.49.05.88.69..... Courriel : direction.lesbabelottes@orange.fr.....

Etablissement dirigé par :

Nom : SIMON..... Prénom : Gwénaëlle.....

Identification des EHPAD partenaires - 8

Nom : EHPAD FONDATION DUSSOUIL.....

N° FINESS géographique : 790002034

Adresse :1 RUE VAUGRU

Code postal : 79120 Commune : LEZAY

Téléphone : 05.49.27.80.20..... Courriel : dir-etablissements@ciasdumellois.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : PAISANT Prénom : Pascale

Identification des EHPAD partenaires - 9

Nom : EHPAD LES AVELINES

N° FINESS géographique : 790014302

Adresse :4 RUE DE LA COUDRAIE

Code postal : 79000 Commune : NIORT

Téléphone : 05.49.33.18.50..... Courriel : m.saurat@epcms-lacoudraie.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : SAURAT Prénom : Mylène

Identification des EHPAD partenaires - 10

Nom : EHPAD RESIDENCE EMILIEN BOUIN.....

N° FINESS géographique : 790009898

Adresse :10 RUE DU SAILIER

Code postal : 79180 Commune : CHAURAY

Téléphone : 05.49.08.06.07..... Courriel : ehpad-emilienbouin@orange.fr

Etablissement dirigé par :

Nom : DORET-FOURNIER..... Prénom : Bernadette

2. Contexte

Existence d'un constat et des problématiques qui en découlent (enjeux de santé, dysfonctionnements observés, etc.) :

En cette période de pandémie covid-19, l'enjeu a été dans un premier temps de sécuriser les personnes en apportant toutes les mesures d'hygiène indispensables pour éviter l'entrée ou la propagation du virus. Le 28 mars, le Ministre de la Santé Olivier VÉLAN demandait « *aux EHPAD de se préparer à aller vers un isolement individuel de chaque résident dans les chambres* ». Cette application a eu lieu dans une grande majorité d'EHPAD dès début avril permettant une maîtrise de la propagation virale avec un travail accru pour les équipes à tous niveaux. Cette mesure a mis en évidence 3 effets indésirables sur la personne âgée : la sédentarité et le déconditionnement physique et psycho-social, la désadaptation psychomotrice et l'isolement social. Depuis le 11 mai, date du déconfinement progressif, le Ministère des Solidarités et de Santé a transmis à tous les EHPAD des recommandations axées sur le respect des mesures barrières en vigueur et la réintégration progressive des familles et professionnels extérieurs au sein de ces établissements. « Protéger sans isoler, voilà notre objectif tout au long de cette crise, qui dure et qui va durer encore. » réaffirmait Mme Bourguignon, Ministre Déléguée Chargée de l'Autonomie, lors d'un déplacement dans un EHPAD le 20 août. Dans cette lignée, l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'est positionnée début juillet comme « instance de premier soutien » en proposant de relancer l'attribution de crédits pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie en EHPAD. Ainsi, une partie du GCSMS du Pays du Mellois et du Sud Deux-Sèvres a la volonté d'apporter une réponse groupée sur deux axes de prévention répondant aux besoins de terrain constatés : la prévention de la dénutrition et par l'activité physique adaptée. Plus concrètement, à la suite d'une réunion institutionnelle, ce sont 10 EHPADs du GCSMS qui souhaitent se positionner sur l'axe « dénutrition » et 7 EHPADs sur l'axe « activité physique adaptée » (*détails dans les fiches actions*). Cette volonté territoriale s'inscrit dans le Plan National Nutrition Santé faisant la promotion, depuis 2001, d'une bonne nutrition pour améliorer son état de santé, le terme nutrition intégrant ici l'alimentation et les dépenses liées à l'activité physique.

Selon l'HAS, la malnutrition protéino-énergétique des personnes accompagnées en EHPAD concerne environ 38% des résidents. Les problèmes nutritionnels sont au premier plan en raison de l'âge, des handicaps alimentaires, des nombreuses pathologies présentes et du nombre de médicaments ingérés, évalué à une moyenne de 8 médicaments journaliers par personne (DREES 2011). Dans ce cadre, optimiser la prise en soin nutritionnelle grâce à la réalisation d'ateliers collectifs ayant pour objectif de redonner plaisir à manger en jouant sur les saveurs et les textures est fondamentale. Cela passe inéluctablement aussi par la sensibilisation des cuisiniers à la création de bouchées enrichies.

En EHPAD, les temps de repas s'avèrent être des moments cruciaux puisqu'ils jouent un rôle majeur de partage, de plaisir, ou encore de sociabilisation. Au quotidien, la prise en soin des résidents induit la nécessité de proposer un accompagnement individualisé, dans des environnements ou domaines parfois difficiles car pensés collectivement. Le temps de repas en fait partie, puisqu'il constitue une prestation collective, nécessitant une individualisation scrupuleuse.

Il est de notre ressort, en tant qu'établissements accueillant des personnes âgées, de réussir à maintenir une place centrale aux temps de repas et à considérer chaque résident comme un citoyen à part entière ayant ses propres spécificités et envies. Nous nous devons d'apprendre à adapter nos prestations aux dégénérescences liées à l'âge, pour le bien-être et le plaisir des convives.

En parallèle, nous souhaitons également offrir la possibilité aux résidents de participer davantage à la préparation de certains repas. Les objectifs y sont ici multiples : travail de mémoire sur les recettes d'antan, sur les envies et le plaisir de manger, sur les perceptions sensorielles, mais également sur l'importance de la place du résident dans la société (« utilité sociale »). Des ateliers inter-EHPAD sont également prévus. Ces ateliers concerneront autant les unités de vie « classiques » que les secteurs adaptés accueillant des personnes âgées ayant des maladies neuro-dégénératives.

Concernant l'importance de l'Activité Physique (AP), le rapport de l'INSERM (2008) et le rapport du Pr. Rivière (2013) mettent en exergue l'enjeu de « proposer aux personnes âgées fragiles en EHPAD une activité physique adaptée, raisonnée et encadrée par un professionnel diplômé ». Les preuves scientifiques liées aux bienfaits de l'AP ne sont plus à démontrer, Blain, Vuillemin, Blain et Jeandel (2000) rappellent qu'il est empiriquement démontré que « l'activité physique adaptée aux spécificités physiologiques de l'individu âgé, augmente la longévité, retarde la dépendance et améliore donc la qualité de vie aux âges tardifs ». L'AP pratiquée de façon régulière produit des bénéfices importants sur la santé physique des personnes âgées et participe au maintien de l'autonomie et à l'augmentation de la longévité (Erikssen et al., 1998), et ce même chez les aînés qui présentent des difficultés au plan de la mobilité (Hirvensalo, Rantanen, & Heikkinen, 2000). Les recommandations inhérentes à l'activité physique sont claires, il est préconisé de pratiquer au moins 30 minutes d'activités par jour pour les adultes. Les personnes âgées n'en sont pas exemptées. D'après Santé Publique France, ces 30 minutes d'activité physique par jour aident à renforcer son endurance et son équilibre.

Nous souhaitons profiter de l'appel à projet pour redynamiser nos établissements avec l'appui de professionnels rééducateurs compétents. Le GCSMS du Mellois associera l'ESUS ReSanté-Vous et l'ESUS Nutri-Culture pour répondre à ces deux axes de prévention.

3. Présentation du programme d'action de prévention

Pour toute action, il est demandé au candidat de donner tous les arguments ou renseignements qui peuvent montrer la validité du projet.

Intitulé de l'action	Projet Nutri-Sport
Thématiques de prévention	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Santé bucco-dentaire <input checked="" type="checkbox"/> Activité physique adaptée <input checked="" type="checkbox"/> Dénutrition de la personne âgée <input type="checkbox"/> Risque de chutes <input type="checkbox"/> Troubles du comportement / Risque suicidaire <input type="checkbox"/> Iatrogénie médicamenteuse <input type="checkbox"/> prévention des risques infectieux
Justification du choix de la thématique Et éléments de diagnostic / contexte	<p>Besoins identifiés (au sein de l'établissement et/ou à l'extérieur)</p> <p>Action « Prévention de la dénutrition » : L'alimentation faisant pleinement partie du soin et contribuant à limiter le développement de certaines pathologies, il est aujourd'hui important pour nous, groupement d'EHPAD, de gagner en aisance et de développer nos connaissances quant aux apports</p>

alimentaires nécessaires à la personne âgée, aux différents modes d'alimentation et de travailler sur le repérage de « l'état nutritionnel » du résident.

A titre d'exemple, sur une des structures du GCSMS, voici la répartition de certaines spécificités alimentaires :

- 40% des résidents mangent en texture dite « normale ».
- 27% mangent en texture hachée.
- 32% mangent en texture mixée.
- 1% sont en manger mains.

A cela s'ajoute des spécificités additionnelles pour 10% d'entre eux puisque :

- 8% des résidents sont diagnostiqués diabétiques.
- 2% sont soumis à un régime sans sel.

Par ailleurs 16% des résidents sont concernés par des compléments alimentaires ou une alimentation enrichie. Souvent réalisés à partir de produits industriels, ces compléments ne contribuent pas au plaisir de se sustenter des résidents. Bien souvent ils sont peu consommés, ou sans plaisir aucun. Il nous paraît aujourd'hui indispensable de revoir notre mode de fonctionnement afin de proposer des alternatives en enrichissement lorsque cela est nécessaire. Mais également en revenant à une alimentation la plus classique possible, celle qui parle à chacun d'entre nous et contribue indiscutablement au bien être des résidents (dès que cette option est médicalement envisageable). Pour cela nos équipes ont besoin d'acquérir des compétences, de confronter leurs quotidiens, de faire évoluer nos pratiques.

Le développement des connaissances constitue une opportunité de proposer aux résidents une alimentation la plus individualisée et adaptée possible. Ce projet est également l'occasion de nous interroger et de remettre en question le processus amenant, par exemple, à un changement de texture.

L'action de prévention de la dénutrition répond à des besoins concrets émanant des résidents, des familles et des professionnels de nos établissements pour conceptualiser le temps de repas comme un moment de partage où le lien social prédomine. Au-delà des interactions sociales émergentes, il semble important d'impliquer davantage le résident dans la création de recettes en travaillant à partir de ses souvenirs, ses envies, en éveillant ses sens tout en préservant ses capacités physiques préservées.

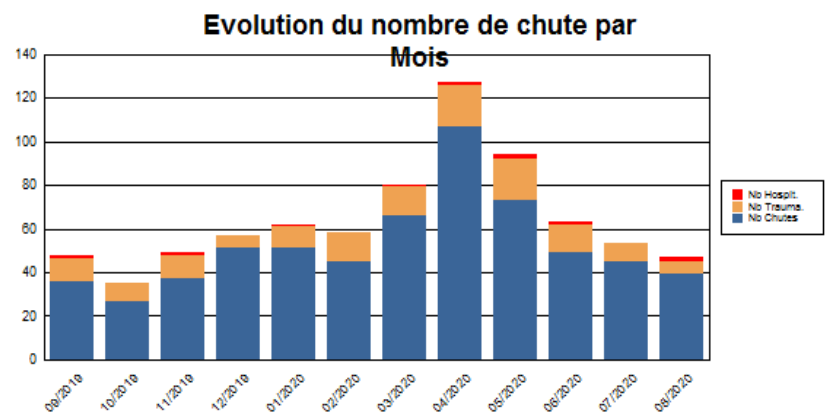
Il paraît aussi fondamental d'adopter une approche systémique de la nutrition en intégrant l'ensemble des professionnels de l'EHPAD à ces réflexions. Ce travail pluridisciplinaire passera par l'assimilation d'outils et méthodes de travail permettant la personnalisation des repas face notamment aux problématiques de dysphagie ou d'altérations sensorielles rencontrées par les résidents(e)s (bouchées enrichies/ bouchées préhensibles). L'ergothérapeute, professionnel rééducateur, accompagnera résidents, familles et équipes en collaboration avec l'équipe soignante et le médecin via la réalisation d'ateliers culinaires collectifs chaque semaine sur 1 an.

L'action de nutrition visera une ouverture sur l'extérieur en intégrant les familles aux ateliers culinaires. Cela constitue une volonté commune du groupement qui, au regard de la période de pandémie et plus particulièrement du confinement, a observé une fragilisation de la relation entre l'aidant et l'aidé naturel. Nous souhaitons donc intégrer cette partie prenante pour renforcer les interactions au sein de ce couple, renforçant le sentiment d'existence et le plaisir d'une activité partagée, dans le respect des mesures barrières en rigueur (port du masque, SHA, distanciation sociale). Au cours de ces activités partagées, la méthode Montessori sera utilisée par

l'ergothérapeute (formée à cette approche) pour donner du sens aux actions engagées au sein de ce binôme, en se centrant sur la sollicitation de l'autonomie des résidents grâce à un travail préliminaire sur leurs envies et leurs souvenirs.

Nutri-Culture, via de la formation action, apportera tous les outils et méthodes nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche systémique de prévention de la dénutrition en s'attachant à 3 indicateurs fondamentaux auprès des résidents : la satisfaction, la sécurité, la santé. Elle englobera tout l'écosystème EHPAD (cf. fiche annexe nutrition).

Action « Prévention par la mobilité – APA » : Dans cette même volonté de « bien manger », il convient que les personnes âgées en situation de perte d'autonomie doivent « bouger plus » pour lutter durablement contre les effets néfastes de la sédentarité chez les plus âgées (fait de rester assis ou allongé pendant plusieurs heures consécutives). Les seniors voulant se maintenir en bonne santé physique et morale, doivent essentiellement bouger et se nourrir convenablement. Pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, la pratique d'une activité physique régulière est d'autant plus importante puisqu'elle permet la prévention de certaines maladies (cardiovasculaires, le diabète etc.). La période de pandémie covid-19, marquée par le confinement en chambre, a augmenté le niveau d'inactivité physique des personnes âgées avec des conséquences qui pourraient être graves sur la tonicité musculaire (risque de sarcopénie évolutive), la souplesse et l'équilibre postural de la personne âgée, augmentant alors le risque de chute. Sur certaines structures, le suivi statistique a mis en exergue un nombre de chutes ayant doublé durant la période de confinement. Initialement déjà, le suivi des chutes avait mis en lumière l'importance de réaliser un travail d'envergure afin de les limiter et d'intégrer une réflexion alliant liberté et sécurité.



Exemple : Avril 2020 nombre de chutes supérieur à 120 soit plus du double qu'habituellement (modification des habitudes de vie, sédentarité, etc.)

C'est une des raisons pour lesquelles nous souhaitons la montée en compétence aujourd'hui via la formation de référents dans chaque établissement.

Ces deux actions se feront grâce au soutien du collectif ReSanté-Vous spécialisé dans les approches humaines et non médicamenteuses en gériatrie. L'équipe pluriprofessionnelle de Nutri-Culture proposera quant à elle un suivi en formation action des équipes.

<p>Objectifs spécifiques de l'action</p>	<p>Action « Prévention de la dénutrition »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner du plaisir de manger / boire, à partir des envies et des souvenirs de recettes d'antan - Développer les perceptions sensorielles (goût, odorat, toucher) à travers la création de recettes - Maintenir / renforcer le lien social à travers la réalisation d'ateliers culinaires partagés (familles – personnel – autres EHPAD) - Former / accompagner les équipes cuisines à l'élaboration de recettes adaptées (bouchées enrichies ou préhensibles) - Repenser notre vision des adaptations à apporter en fonction de la dénutrition des résidents.. <p>Action « Prévention par la mobilité - APA »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les effets du vieillissement et l'intérêt d'une activité physique de bien-être - Rendre acteur tous les professionnels de proximité à la mobilité (soignant, ASH, animation...). - Sécuriser la pratique pour éviter les risques - Maitriser l'utilisation de l'application numérique ActiDUO et le challenge "parcours de marche" pour assister la personne dans son activité.
<p>Public visé par l'action</p>	<p>Nombre de bénéficiaires touchés/potentiels</p> <p><u>Action Nutrition :</u> Personnes âgées : 45 personnes âgées * 10 EHPADs soit 450 résidents par an. Professionnels des établissements : Ensemble des acteurs des EHPAD (direction et cadres, équipe soignante, animation, restauration, ergothérapeute et médecin) investi dans une démarche de prévention de la dénutrition</p> <p><u>Action Mobilité et APA :</u> 2 référents par structure avec un impact direct sur l'ensemble des résidents. Des programmes seront déclinés en fonction de l'autonomie des résidents.</p> <p>Ciblage du public :</p> <p><u>Action Nutrition : 3 * 15 semaines</u> Sur 15 semaines : changement des effectifs toutes les 15 semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction des établissements : un groupe de 5 à 7 personnes en Unité de Vie Protégée (UVP) ; ou en l'absence d'UVP, auprès des résidents présentant un syndrome démentiel avancé (MAMA) associé à des troubles cognitifs importants - Un groupe de 8 à 10 personnes en secteur classique - Ouverture sur l'extérieur avec intégration des familles pour entretenir la relation entre l'aidant naturel et l'aidé présentant des troubles cognitifs - Formation action des professionnels des EHPAD (Nutri-Culture) <p><u>Action Mobilité et APA :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 référents par structure - L'ensemble des résidents dans la culture du « bouger plus »
<p>Description détaillée de l'action</p>	<p>Format de l'action (ex : atelier, conférence, équipe...) L'action de Nutrition s'élabore avec l'ensemble des équipes des EHPAD, chaque partie prenante dispose d'un rôle s'inscrivant dans une démarche de prévention de la dénutrition. (cf. fiche annexe nutrition).</p> <p><u>Programme Nutrition :</u> Nutri-Culture : formations des professionnels de l'écosystème EHPAD (médecin, direction et cadres, équipe de soins, restauration, ergothérapeute,</p>

animation) sur 5 jours sur l'année combinant suivis à distance, réunions inter-établissements, et évaluations

ReSanté-Vous : auprès des résidents et professionnels, programme de 45 journées d'intervention sous forme d'ateliers culinaires. 3 cycles de 15 semaines pour permettre une rotation des effectifs (1 atelier en matinée auprès de résidents présentant des troubles cognitifs avancés + 1 atelier en après-midi auprès de personnes âgées plus autonomes + sensibilisation du personnel et des familles intégrés aux différents groupes).

Ces ateliers seront encadrés par une ergothérapeute, formée à la méthode Montessori et animant des ateliers culinaires depuis plus de 3 ans sur le territoire (référence : ateliers Top Chef 60' au Logis de Puyraveau - 79). Ce professionnel construit sa démarche d'accompagnement sur 4 piliers :

- Sensibilisation des professionnels et des familles pour convaincre sur l'intérêt de la prévention de la dénutrition (prise en charge des troubles de la déglutition)
- Accompagnement à l'élaboration de recettes en sollicitant l'autonomie des personnes
- Proposition des aides pour le repas et analyse de l'environnement favorisant l'envie et le plaisir de manger
- Auprès des personnes âgées présentant des troubles cognitifs en lien avec une maladie d'Alzheimer, favoriser l'engagement psychomoteur de la personne dans l'activité à partir de ses capacités préservées tout en les valorisant auprès de l'aidé naturel (méthode Montessori : « aide moi à faire seule »)

Programme Mobilité – APA :

Par ReSanté-Vous : 2 journées de formation inter-établissements + 2 demi-journées de formation action au sein de chaque EHPAD

Périodicité de l'action (ex : 1 fois par mois, tous les lundis matins...)

Programme Nutrition : 1 journée de 6h30 par semaine sur 45 semaines (ReSanté-Vous) dans chaque EHPAD + 5 jours dans l'année (Nutri-Culture) dans chaque structure également

Programme APA : 2 jours de formation inter-établissements en novembre + 2 demi-journées dans chaque établissement

Calendrier prévisionnel détaillé :

- Novembre 2020 à novembre 2021 : formation- action par Nutri-Culture
- De novembre 2020 à novembre 2021 : mission d'accompagnement hebdomadaire sur 1 an (axe dénutrition) et mission de formation action (axe activité physique adaptée) par ReSanté-Vous à partir de novembre 2021

Lieux de réalisation

Action dénutrition : Limalonges - EHPAD Brothiers ; Celles sur Belle - Les Chanterelles ; Mougou - Les Babelottes ; Brioux - Les 3 Cigognes ; Chauray - Emilien Bouin ; Lezay - Fondation Dussouil ; Chef Boutonne - Les 4 saisons ; Niort - La Coudraie ; La Crèche - Les Rives de Sèvres ; Civray - Les Capucines.

Action APA : Celles sur Belle – Les Chanterelles ; La Crèche – Les Rives de Sèvre ; Limalonges - EHPAD Brothiers - Mougou - Les Babelottes ; Niort - La Coudraie ; Civray - Les Capucines ; Chauray - Emilien Bouin.

<p>Moyens Humains mobilisés Joindre impérativement le ou les CV correspondants et la copie des diplômes et qualifications</p>	<p>Profil des professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission hebdomadaire par <i>ReSanté-Vous</i> : Ergothérapeute diplômée d'état animant des ateliers culinaires en EHPAD depuis 3 ans - Un cadre rééducateur de <i>ReSanté-Vous</i> pour la coordination du projet : Ingénieur en rééducation (niveau Master) - <i>Nutri-Culture</i> : experts en nutrition (diplôme de niveau 1) <p>Missions des professionnels Présentation de la journée prévisionnelle pour l'ergothérapeute : <u>Matin</u> : En UVP avec sensibilisation du personnel sur l'approche Montessori adaptée aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs. 09h30 à 10h30 : Réalisation d'ateliers de réminiscence autour des senteurs, saveurs, souvenirs en lien avec l'alimentation 10h30 à 12h00 : Création / réalisation de la recette en groupe pour le déjeuner 12h à 13h : partage du repas avec sollicitation de l'autonomie fonctionnelle de chacun <u>Après-midi</u> : en secteur classique auprès de personnes âgées plus autonome (GIR 3-4) 14h à 15h : atelier cognitif en lien avec les besoins nutritionnels (PNNS) 15h à 16h : réalisation de la recette sucrée pour le goûter 16h à 16h45 : partage et dégustation 16h45 - 17h00 : transmissions sur les ateliers de la journée (liens avec le med co et l'idec)</p> <p>Nombre d'heures total <u>Pour les 10 EHPADs (action dénutrition) :</u> Nutri-Culture : 350h via de la formation action des professionnels ReSanté-Vous : 2925 h d'accompagnement sur 1 an</p> <p><u>Pour les 7 EHPADs (action APA) :</u> ReSanté-Vous : 63h via de la formation action des professionnels référents</p> <p>Coût : <u>Action Nutrition :</u> Interne : 1 aide-soignante en collaboration avec l'ergothérapeute pour 2*3h par journée d'intervention à 21€/h chargée, 21€*6h*45 semaines*10 EHPAD : 56 700€ dont 18 900€ d'autofinancement pour l'ensemble des EHPAD. ReSanté-Vous : 147 972.15 € (cf. devis) soit env. 14 800€ par EHPAD sur 1 an</p> <p>Nutri-Culture : 75 000 € (cf devis) soit env. 7 500€ par EHPAD sur 1 an</p> <p><u>Action Mobilité – APA :</u> Interne (auto-financement) : 21€/h coût chargé d'un AS = 21€*2h*5jours*52semaines*7 EHPAD soit 76 440€ dont 38 220€ d'autofinancement pour l'ensemble des EHPAD. ReSanté-Vous : 20 600€ (cf. devis) soit env. 2943€ par EHPAD sur 1 an</p>
<p>Moyens matériels mobilisés</p>	<p>Intitulé et coût :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel consommable alimentaire : 1€ (coût réalisation goûter par résident)*15 résidents*45 semaines*10 EHPAD= 5000€ de frais pour l'intégralité des établissements.=> Autofinancé - Matériel nécessaire à la réalisation de l'activité : 1000€ / an*10 EHPAD= 10 000€ => Autofinancé

	<ul style="list-style-type: none"> - Pour certaines structures, nécessité d'investir dans du matériel spécifique (type four) => Autofinancé
Coût et financement de l'action <i>(Coût total de l'action en € en faisant apparaître les différents financeurs et le montant de leur contribution)</i>	<p>Action nutrition & AP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement hebdomadaire dans les 7 établissements : 147 972.15€ (ReSanté-Vous) - Formation action de l'ensemble des professionnels en inter-établissements : 75 000€ - Mobilisation du personnel lors des activités 56 700€ +76 440€ = 133 140€ - Formation référent AP : 20 600€ - Moyens matériels : 5000€ + 10 000€ = 15 000€ <p>Soit une demande de subvention de 391 712.15€ Dont autofinancement : 72 120€</p>
Montant de la subvention demandée par action	<p>Demande de subvention = 319 592.15€ pour 10 EHPADs</p> <p>Soit pour chaque EHPAD = 31 959. 2€ pour les deux axes</p>
L'action bénéficie-t-elle d'une subvention via la conférence des financeurs	<p><input checked="" type="checkbox"/> non (motif du refus :)</p> <p><input type="checkbox"/> oui Montant octroyé</p>
Indicateurs et outils d'évaluation envisagés	<p><u>Axe nutrition :</u> Le repas n'est surtout pas l'affaire de la seule équipe cuisine. Il résulte d'une démarche de réflexion transversale, pluriprofessionnelle, répondant à chacune de ces attentes, dans le seul but d'atteindre 6 impacts :</p> <p>Pour les convives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La satisfaction (ex : taux d'assiettes qui reviennent vides, verbalisations sur le plaisir ressenti, taux de participation aux ateliers), - La sécurité (ex : nombre de dysphagies observée par l'équipe), - La santé (ex : albuminémie - lien médecin traitant, diminution de la prévalence des dénutris). <p>Pour les établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les dimensions économiques, sociales et environnementales durablement <p><u>Axe APA :</u> Par rapport aux outils ActiDUO et parcours de marche transmis par ReSanté-Vous au cours de leur sensibilisation du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes accompagnées - Niveau de condition physique des personnes âgées avant et après programme (force-endurance musculaire, équilibre à la marche, souplesse dorso-lombaire, périmètre de marche quotidien) - Niveau de satisfaction du professionnel référent dans cette volonté de montée en compétence sur cette thématique de prévention - Mesure d'impact sur la prévalence des troubles cutanés type escarres et le nombre de chutes - Mesure du nombre de pas au quotidien via utilisation de podomètre

4. Budget de l'action

Le candidat doit présenter un budget prévisionnel pour chaque action envisagée.
Compléter le modèle de budget prévisionnel TTC joint au dossier de candidature, ainsi que les devis s'y référant.

BUDGET PREVISIONNEL DE L' ACTIONS (Source : cerfa N°12156*04, page 9)

ANNEE OU EXERCICE 2020/2021

Charges	Montant en Euros	Produits	Montant en Euros
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 Achats	0	70 Rémunération des services	0
Prestations de services		Rémunération pour prestations de services	
Achats matières et fournitures	15 000€	Participation des usagers	
Autres fournitures		Autres (Financement EHPAD)	72 120€
61 Services externes	0	74 Subventions	0
Locations immobilières et mobilières		Etat (à détailler)	
Entretien et réparation		CNSA (à détailler)	
Assurance		Région(s) :	
Documentation		ARS :	319 592.15 €
Autres		Département pour la CFPPA :	
		Commune(s) :	
62 Autres services externes	0	Organismes sociaux : (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	222 972,15€	Fonds européens	
Publicités et publications		ASP (emplois aidés)	
Déplacements et missions		Autres établissements publics :	
Services bancaires, autres		Aides privées :	
		Autres (à préciser)	
63 Impôts et taxes	0	75 Autres produits de gestion courante	0
Impôts et taxes sur rémunérations		Cotisations des adhérents	
Autres impôts et taxes		Autres (à préciser)	
64 Frais du personnel	0		
Rémunération des personnels	95 100€	76 Produits financiers	0
Charges sociales	38 040€	(Préciser)	
Autres charges de personnel	20 600€		
65 Autres charges de gestion	0	77 Produits exceptionnels	0
(Préciser)		(Préciser)	
66 Charges financières	0		
(Préciser)			
67 Charges exceptionnelles	0	78 Reprises	0

(Préciser)		Reprise sur amortissement	
Charges	Montant en Euros	Produits	Montant en Euros
68 Dotation aux amortissements et aux provisions	0	Reprise sur provision	
(Préciser)			

CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (2)			
86 Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	391 712,15€	TOTAL	391 712,15€

Exemple de fiche action synthétique (à reproduire autant de fois qu'il y a d'actions engagées)

DOMAINE N° :	<u>Prévention de la dénutrition</u>
ACTION N°:	1
Contexte et enjeux	<p>L'action « prévention de la dénutrition » répond à des besoins concrets émanant des résidents, des familles et des professionnels de nos établissements pour conceptualiser le temps de repas comme un moment de partage où le lien social prédomine. Au-delà des interactions sociales émergentes, il semble important d'impliquer davantage le résident dans la création de recettes en travaillant à partir de ses souvenirs, ses envies, en éveillant ses sens tout en préservant ses capacités physiques préservées. Il paraît aussi fondamental d'adopter une approche systémique de la nutrition en intégrant l'ensemble des professionnels de l'EHPAD à ces réflexions. Ce travail pluridisciplinaire passera par l'assimilation de méthodes de travail permettant la personnalisation des repas face aux problématiques de dysphagie ou d'altérations sensorielles rencontrées par les résidents(e)s (bouchées enrichies/ bouchées préhensibles). Chaque semaine, un ergothérapeute, professionnel rééducateur, accompagnera les résidents, familles et équipes en collaboration avec l'équipe soignante et le médecin via la réalisation d'ateliers culinaires collectifs. (cf. fiche annexe nutrition). L'équipe d'experts en nutrition de Nutri-Culture proposera via un suivi en formations des outils et méthodes clés pour déterminer des indicateurs pertinents de mesures d'impact.</p>
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner du plaisir de manger / boire à partir des envies et des souvenirs de recettes d'antan - Développer les perceptions sensorielles (goût, odorat, toucher) à travers la création de recettes - Maintenir / renforcer le lien social à travers la réalisation d'ateliers culinaires partagés (familles – personnel – autres EHPAD) - Former / accompagner les équipes cuisines à l'élaboration de recettes adaptées (bouchées enrichies ou préhensibles)
Périmètre de l'action (descriptif)_dimension territoriale	<p>L'action aura lieu dans 10 établissements du GCSMS du Pays Mellois et Sud Deux-Sèvres représentant une large partie du sud Deux-Sèvres.</p> <p>Liste des 10 EHPADs (ville – nom de l'EHPAD) :</p> <p>Limalonges - EHPAD Brothiers ; Celles sur Belle - Les Chanterelles ; Mougou - Les Babelottes ; Brioux - Les 3 Cigognes ; Chauray - Emilien Bouin ; Lezay - Fondation Dussouil ; Chef Boutonne - Les 4 saisons ; Niort - La Coudraie ; La Crèche - Les Rives de Sèvres ; Civray - Les Capucines.</p>
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Formation action des équipes par Nutri-Culture : 5 jours dans l'année alternant suivi à distance et réunions inter-établissements - Accompagnement hebdomadaire d'une journée au sein des 10 EHPAD par une ergothérapeute (D.E) animant des ateliers culinaires adaptés depuis 2017 : <ul style="list-style-type: none"> o Réalisation d'ateliers culinaires auprès de résidents présentant des troubles cognitifs avancés en lien avec une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées en utilisant l'approche Montessori adaptée o Réalisation d'ateliers culinaires auprès des résidents plus autonomes (GIR 2-4) o Implication des familles et du personnel dans l'élaboration des recettes pour favoriser le lien social et la valorisation des capacités préservées chez la personne âgée
Pilotage / Gouvernance	<p>GCSMS du Mellois Mme Focheux Margaux, directrice de l'EHPAD Les Chanterelles, au titre du GCSMS du Pays Mellois et du Sud Deux-Sèvres</p>

Partenaires/Coopération	<p>ReSanté-Vous : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) spécialisée dans les Approches Humaines et Non Médicamenteuses en gériatrie. L'équipe pluridisciplinaire de professionnels paramédicaux (psychomotriciens, ergothérapeutes, professionnels en APA, psychologues, art-thérapeutes) propose chaque année plus de 20 000h d'accompagnement en EHPAD sur ces thématiques de prévention.</p> <p>Nutri-Culture : L'équipe se compose de professionnels ayant choisi de construire leurs parcours et expériences autour des questions sanitaires, sociales, environnementales, économiques, gastronomiques et pédagogiques. Après 10 ans de R&D, 100 000 heures de travail, un tour du monde de l'alimentation et 3 prix en innovation santé / sociale, l'équipe a décidé de mettre ses compétences et réseaux au service des aidants proches et professionnels.</p>
Période de réalisation	<p>De novembre 2020 à novembre 2021</p>
Financement	<p>Interne : 1 aide-soignante en collaboration avec l'ergothérapeute pour 2*3h par journée d'intervention à 21€/h chargée, 21*6*45*10 EHPAD : 56 700€ dont 18 900€ d'autofinancement pour l'ensemble des EHPAD.</p> <p>ReSanté-Vous : 147 972.15€ (cf. devis accompagnement)</p> <p>Nutri-Culture : 75 000 € (cf devis formation action)</p>
Indicateurs de résultat	<p>3 indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la satisfaction (ex : taux d'assiettes qui reviennent vides, verbalisations sur le plaisir ressenti, taux de participation aux ateliers), - la sécurité (ex : nombre de dysphagies observée par l'équipe), - la santé (ex : albuminémie, prévalence de la dénutrition, nombre de troubles aigus de la déglutition type « fausse route »)

DOMAINE N° :	<u>Prévention par la Mobilité et l'Activité Physique Adaptée</u>
ACTION N°:	2
Contexte et enjeux	Dans cette même volonté de « bien manger », il convient que les personnes âgées en situation de perte d'autonomie doivent « bouger plus » pour lutter durablement contre les effets néfastes de la sédentarité chez les plus âgés (fait de rester assis ou allongé pendant plusieurs heures consécutives). La période de pandémie covid-19, marquée par le confinement en chambre, a augmenté le niveau d'inactivité physique des personnes âgées avec des conséquences qui pourraient être graves sur la tonicité musculaire, la souplesse et l'équilibre postural de la personne âgée, augmentant alors le risque de chute. C'est à travers ce constat que l'ensemble du groupement souhaite se mobiliser pour proposer, à travers une sensibilisation de son personnel, des outils et une méthodologie d'accompagnement pour encourager la pratique d'activités physiques simples au quotidien.
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les effets du vieillissement et l'intérêt d'une activité physique de bien-être - Animer une activité de 30 min en respectant le rythme de la personne - Sécuriser la pratique pour éviter les risques - Maitriser l'utilisation de l'application numérique ActiDUO et le challenge "parcours de marche" pour assister la personne dans son activité
Périmètre de l'action (descriptif) dimension territoriale	L'action aura lieu auprès de 7 établissements du GCSMS du Pays Mellois et du Sud Deux-Sèvres, cela permettra de couvrir un bon nombre d'établissements sur le sud du département. Liste des 7 EHPADs (ville – nom de l'EHPAD) : Celles sur Belle – Les Chanterelles ; La Crèche – Les Rives de Sèvre ; Limalonges - EHPAD Brothiers Mougon - Les Babelottes ; Niort - La Coudraie ; Civray - Les Capucines; Chauray - Emilien Bouin .
Modalités de mise en œuvre	2 journées de formation en inter-établissements 2 demi-journées de formation action dans chacun des 7 établissements
Pilotage / Gouvernance	Mme Focheux Margaux, directrice de l'EHPAD Les Chanterelles, au titre du GCSMS du Pays Mellois et du Sud Deux-Sèvres
Partenaires/Coopération	ReSanté-Vous : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) spécialisée dans les Approches Humaines et Non Médicamenteuses en gérontologie. L'équipe pluridisciplinaire de professionnels paramédicaux (psychomotriciens, ergothérapeutes, professionnels en APA, psychologues, art-thérapeutes) propose chaque année plus de 20 000h d'accompagnement en EHPAD sur ces thématiques de prévention.
Période de réalisation	De novembre 2020 à novembre 2021
Financement	Prestataire : 20 600 € Interne : 76 440 € dont 38 220€ auto-financés par les 7 EHPADs

Indicateurs de résultat	Par rapport aux outils ActiDUO et parcours de marche : <ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes accompagnées- Niveau de condition physique des personnes âgées (force-endurance musculaire, équilibre à la marche, souplesse dorso-lombaire, périmètre de marche quotidien)- Niveau de satisfaction du professionnel référent dans cette volonté de montée en compétence sur cette thématique de prévention- Mesure d'impact sur la prévalence des troubles cutanés type escarres et le nombre de chutes
--------------------------------	--

5. Document à fournir

Merci de joindre à votre candidature :

- Le dossier de demande de crédit daté et signé par le représentant légal ;
- Lettre d'engagement des EHPAD bénéficiaires de l'action à mettre en œuvre les actions financées et à répondre à toute demande du porteur,
- L'identification du ou des prestataire(s) externe(s) retenu(s) ou envisagé(s) si déjà identifié(s) ;
- Tout devis justifiant du budget prévisionnel ;
- L'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée ;

Attestation sur l'honneur

[Prénom] [NOM]

[Représentant légal de l'organisme]

[Adresse]

[Code postal] [Commune]

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) [Prénom] [Nom], porteur du projet d'actions de la prévention sur la perte d'autonomie en EHPAD situé [Adresse], [Code postal] [Commune]

- certifie que l'organisme est régulièrement déclaré ;
- certifie que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait, le _____ à _____

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Modalités de dépôt des demandes

1 Modalités de dépôt des demandes :

Le dossier de demande sera transmis en version électronique **et** par courrier inséré dans une enveloppe cachetée avec la mention « **Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD - 2020** » - **NE PAS OUVRIR** » en **un exemplaire** en recommandé avec accusé de réception.

a) envoi par courrier ou remis directement sur place aux adresses suivantes :

- Pour la Charente : **Délégation départementale de la Charente**
8 rue du Père Joseph Wrésinski, CS 2232
16023 Angoulême Cedex
- Pour la Charente-Maritime : **Délégation départementale de la Charente-Maritime**
5 place des Cordeliers
Cité administrative Duperré, CS 90583
17021 La Rochelle Cedex 1
- Pour la Corrèze : **Délégation départementale de la Corrèze**
4 rue du 9 juin 1944, CS 90230
19012 Tulle
- Pour la Creuse : **Délégation départementale de la Creuse**
28 avenue d'Auvergne, CS 40309
23006 Guéret
- Pour les Deux-Sèvres : **Délégation départementale des Deux-Sèvres**
6 rue de l'Abreuvoir, CS 18537
79025 Niort Cedex
- Pour la Dordogne : **Délégation Départementale de la Dordogne**
Bât H Cité Administrative
18 rue du 26ème régiment d'Infanterie CS 50253
24052 PERIGUEUX Cedex 9
- Pour la Gironde : **Délégation Départementale de la Gironde**
Espace Rodesse
103 bis rue Belleville CS 91704
33063 BORDEAUX Cedex
- Pour la Haute-Vienne : **Délégation départementale de la Haute-Vienne**
24 rue Donzelot, CS 13108
87031 Limoges Cedex 1
- Pour les Landes : **Délégation Départementale des Landes**
Cité Galliane BP 329
40011 MONT-DE-MARSAN Cedex

- Pour le Lot-et-Garonne : **Délégation Départementale du Lot-et-Garonne**
108 Boulevard Carnot CS 30006
47031 AGEN Cedex

- Pour les Pyrénées-Atlantiques : **Délégation Départementale des Pyrénées Atlantiques**
Cité Administrative, Bd Tourasse, CS 11604,
64016 Pau Cedex
Site de Bayonne
2 allées Marines, CS 38538
64185 Bayonne Cedex

- Pour la Vienne : **Délégation départementale de la Vienne**
4 rue Micheline Ostermeyer, BP 20570
86021 Poitiers Cedex

Le récépissé fera foi de la date de dépôt du dossier.

La remise du dossier en Délégation départementale emportera la remise immédiate d'une attestation de dépôt signée et datée.

b) Envoi par courriel :

Le porteur doit obligatoirement transmettre une version du dossier de demande par mail aux boîtes aux lettres génériques des délégations départementales ARS.

Cet envoi par mail devra comprendre :

Objet du mail : Demande de crédit dans le cadre de la « **Prévention de la perte de l'autonomie en EHPAD - 2020 – département xx** »

La candidature devra être signée par le porteur, représentant légal de l'EHPAD.

L'envoi courriel doit se faire avec demande de suivi et d'accusé réception à la lecture.

Le non-respect de la précédente procédure emportera l'irrecevabilité du dossier de candidature.

Des précisions complémentaires pourront être sollicitées par messagerie aux adresses précédemment citées jusqu'au 14 août 2020

Le récépissé fera foi de la date de dépôt du dossier.

Le porteur de projet peut compléter le dossier de demande de crédit avec tout document qui lui semblerait pertinent pour permettre l'analyse de sa demande.

2. La procédure d’instruction et de sélection des demandes :

L’instruction et la sélection des projets seront réalisées dans chaque département, par les services de l’ARS en lien avec la conférence des financeurs.

Après une instruction sur pièce des projets, assurée par les Délégations Départementales, une commission régionale d’harmonisation se réunira afin d’émettre un avis sur les projets présentés et leurs montants, avec priorisation en fonction des critères énumérés dans le document de cadrage consultable sur le site de l’ARS.

Sur la base des avis rendus, le Directeur Général de l’ARS décidera des projets retenus et du montant de l’accompagnement financier alloué. Les conférences des financeurs en seront informées.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact auprès de vos correspondants en délégation départementale de l’ARS.

3. Calendrier de dépôt :

L’étude et la validation des demandes se feront selon les échéances prévisionnelles suivantes :

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès de la délégation départementale : **31 août**
- Commission régionale : 24/25 septembre 2020
- Date prévisionnelle des résultats de sélection des projets : 1^{ère} quinzaine d’octobre 2020